

**AB LOCATION**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 862 488 euros**  
**Siège social : Route de l'aviation**  
**64000 PAU**  
**344 816 525 RCS PAU**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023**

Le 19 avril 2023, à 16 heures 40, les associés de la Société AB LOCATION se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 04/04/2023.

Monsieur Bruno ALVAREZ préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société GROUPE SULLY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent 257 actions.

Le Président constate que plus de la moitié des associés sont présents ou représentés, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

Le Président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

## UNIQUE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, la pleine propriété de 2 actions qu'il détient dans le capital de notre société, et agréée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that is difficult to decipher. It appears to be a personal signature, likely of the President mentioned in the text above.

**ABLOCATION**

Société par actions simplifiée





au capital de 862 488 euros




Siège social : Route de l'aviation

64000 PAU

344 816 525 RCS PAU

**FEUILLE DE PRESENCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023**

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)                               | Nombre<br>d'actions<br>en pleine propriété | Nombre de voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et<br>Adresse)                   | Signature   |
|---|--|----------------|--|---|
| <b>Monsieur Bruno ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU              | 2  | 2              |  |    |
| <b>Madame Isabelle ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU             | 1  | 1              | <b>M. Bruno Alvarez</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU |   |
| <b>Monsieur Joachim ALVAREZ</b><br>6 avenue de la Molle<br>40130 CAPBRETON      | 1  | 1              | <b>M. Jacques DELARUE</b><br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS  |  |
| <b>Monsieur Stéphane ALVAREZ</b><br>2 route de la Combe<br>74290 Veyrier-du-Lac | 1  | 1              | <b>M. Bruno ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU |  |

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)                                  | Nombre d'actions<br>en pleine propriété | Nombre de voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et<br>Adresse)          | Signature   |
|--|---|----------------|---|---|
| BFD<br>Représentée par Monsieur ALVAREZ<br>Route de l'Aviation BP 214<br>64002 PAU | 279                                     | 279            | M Jacques DELARUE<br>3 chemin du Bois<br>64110 UZOS |  |
| Monsieur Jacques DELARUE<br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS                         | 1                                       | 1              |   |  |
| Monsieur Franck PEREZ<br>73 Avenue des Lauriers<br>64000 PAU                       | 12                                      | 12             |   |  |

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 7 associés sont présents ou représentés, totalisant 37 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 257 voix sur un total de 297 actions composant le capital social.  
A la présente sont annexés 4 pouvoirs.

Le Président de Séance  
Monsieur Bruno ALVAREZ



**AB LOCATION**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 862 488 euros**  
**Siège social : Route de l'aviation**  
**64000 PAU**  
**344 816 525 RCS PAU**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : Madame Isabelle ALVAREZ,  
 Domicile : 17 rue Henri Faisans 64000 PAU  
 Soussigné

|              |                        |
|--------------|------------------------|
| Propriétaire | de 1 action nominative |
|--------------|------------------------|

de la Société AB LOCATION, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société AB LOCATION, .

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

Bruno ALVAREZ  
 Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société AB LOCATION qui sont convoqués pour le 19 avril 2023, à 16 heures 40, au siège social, Route de l'aviation 64000 PAU, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à PAU  
 Le 14/04/23



**AB LOCATION**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 862 488 euros  
Siège social : Route de l'aviation  
64000 PAU  
344 816 525 RCS PAU

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023  
PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**  
Monsieur Joachim ALVAREZ  
Demeurant 6 avenue de la Molle 40130 CAPBRETON  
Soussigné

|              |                        |
|--------------|------------------------|
| Propriétaire | de 1 action nominative |
|--------------|------------------------|

de la Société AB LOCATION, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société AB LOCATION, .

**Donne pouvoir, par la présente, à :**  
**Monsieur Jacques DELARUE**  
Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bois


aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société AB LOCATION qui sont convoqués pour le 19 avril 2023, à 16 heures 40, au siège social, Route de l'aviation 64000 PAU, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Capbreton  
Le 5/04/2023



**AB LOCATION**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 862 488 euros  
 Siège social : Route de l'aviation  
 64000 PAU  
 344 816 525 RCS PAU

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023**  
**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Dénomination : BFD représentée par Monsieur Joachim ALVAREZ,  
 Forme juridique : Société par actions simplifiée,  
 Au capital de 21 210 euros,  
 Siège social : Route de l'Aviation BP 214 64002 PAU,  
 Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 390 382 679 RCS PAU,

Soussignée

|              |                            |
|--------------|----------------------------|
| Propriétaire | de 279 actions nominatives |
|--------------|----------------------------|

de la Société AB LOCATION, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société AB LOCATION, .

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

**Monsieur Jacques DELARUE**  
 Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bois

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société AB LOCATION qui sont convoqués pour le 19 avril 2023, à 16 heures 40, au siège social, Route de l'aviation 64000 PAU, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à  
 Le 5/04/23



**AB LOCATION**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 862 488 euros  
 Siège social : Route de l'aviation  
 64000 PAU  
 344 816 525 RCS PAU

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : Monsieur Stéphane ALVAREZ,  
 Domicile : 2 route de la Combe 74290 Veyrier-du-Lac  
 Soussigné

|              |                        |
|--------------|------------------------|
| Propriétaire | de 1 action nominative |
|--------------|------------------------|

de la Société AB LOCATION, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société AB LOCATION, .

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

Bruno ALVAREZ  
 Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société AB LOCATION qui sont convoqués pour le 19 avril 2023, à 16 heures 40, au siège social, Route de l'aviation 64000 PAU, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à *Veyrier du Lac*  
 Le *04.04.23*

*Bon pour pouvoir*



**GROUPE ALVAREZ**  
**Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance**  
**au capital de 857 000 euros**  
**Siège social : Route de l'aviation**  
**64000 PAU**  
**344 251 186 RCS PAU**

**PROCES-VERBAL**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

Le dix-neuf avril deux mille vingt-trois, à 13 heures 30, le Conseil de surveillance s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents :

- Monsieur DELARUE Jacques,
- La société BFD représentée par Madame Isabelle ALVAREZ

Est représenté :

- Monsieur ALVAREZ Joachim représenté par Monsieur Jacques DELARUE,

Les membres Conseil de surveillance désignent Monsieur Jacques DELARUE en qualité de Président de séance.

En conséquence Monsieur Jacques DELARUE, président la séance, constate que les membres du Conseil de surveillance présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil de surveillance est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

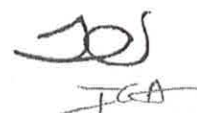
**AUTORISATION D'APPORTS DE TITRES, AGREMENT D'UN TIERS EN QUALITE DE NOUVEL ASSOCIE**

Le président expose au conseil ce qui suit :

Monsieur Bruno ALVAREZ envisage de faire apport de la pleine propriété de DEUX (2) actions et de l'usufruit des QUATRE VINGT SIX (86) actions qu'il détient dans le capital de notre société à une société qui serait dénommée 2BF, société par actions simplifiée dont le siège social sera à PAU (64000) route de l'Aviation – Chez GROUPE ALVAREZ, au capital de 62 020 000,00 € divisé en 62 02 actions de 1 000,00 euros chacune et dont l'objet social sera :

- La prise de participation, l'acquisition de titres de participations dans toutes sociétés industrielles, commerciales, civiles, ou autres, françaises ou étrangères, la gestion de ces participations y compris cessions partielles ou totales, prestations de services de conseil, études ou autres liées directement ou indirectement aux participations détenues ou prévues et toutes opérations financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet,

- L'activité de promotion immobilière directement ou indirectement ou par le biais de prise de participation dans toutes sociétés ayant une activité de promotion immobilière,



- L'acquisition, l'administration, la cession, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
- Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente.
- L'animation et la coordination de sociétés,
- La participation active à la définition de leur stratégie et de leur direction, ainsi qu'à la conduite de leur politique,
- La réalisation de prestations de direction, de services et de conseils principalement en matière administrative, financière, commerciale, communication et gestion des ressources humaines,
- La gestion de son portefeuille de titres de participations,
- Toutes prestations de services et de conseils,
- La réalisation d'études de marchés, de toutes opérations de relations publiques, le recrutement et la formation du personnel ; le conseil de gestion et financier ;
- Le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières,
- Toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation.
- Le tout par tous moyens, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de concession en location ou location-gérance de tous biens et autres droits, de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Cet apport serait évalué :

- en pleine propriété à la somme de QUATRE MILLIONS SOIXANTE-HUIT MILLE EUROS (4 068 000,00 EUR), soit pour l'usufruit apporté d'une valeur fiscale de 5/10èmes compte tenu de son âge (58 ans) évalué à DEUX MILLIONS TRENTE-QUATRE MILLE EUROS (2 034 000,00 €)
- et à CENT CINQUANTE-HUIT MILLE EUROS (158 000,00 €) pour la pleine propriété des 2 actions.

Puis il offre la parole aux membres du conseil de surveillance.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, la pleine propriété des DEUX (2) actions et l'usufruit des QUATRE VINGT SIX (86) actions qu'il détient dans le capital de notre société, et agrée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de Séance et un membre du Conseil de surveillance.

Le Président de Séance



Un membre du Conseil de surveillance



**GROUPE ALVAREZ**  
**Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance**  
**au capital de 857 000 euros**  
**Siège social : Route de l'aviation**  
**64000 PAU**  
**344 251 186 RCS PAU**

---

**POUVOIR**  
**REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 19/04/2023**

Je soussigné :

Identité du Mandant : Joachim ALVAREZ

Domicile ou Adresse du siège social : 6 avenue de la Molle 40130 CAPBRETON

Agissant en qualité de membre du Conseil de surveillance de la société GROUPE ALVAREZ, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 857 000 euros, dont le siège social est situé Route de l'aviation 64000 PAU, immatriculée sous le numéro 344 251 186 RCS PAU

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

**Monsieur Jacques DELARUE**

**Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bois**

A l'effet de me représenter à la réunion du Conseil de surveillance du 19/04/2023 convoqué sur l'ordre du jour suivant :

- autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette réunion, signer tout registre, accepter toutes fonctions qui pourraient lui être conférées, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire. Le présent pouvoir conservera ses effets pour la réunion du Conseil de surveillance qui se tiendrait ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de quorum, le premier Conseil de surveillance ne pouvait délibérer ou en cas de remise pour toute autre cause.

Fait à Capbreton  
Le 5/04/23



**BFD**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 21 210 euros**  
**Siège social : Route de l'Aviation**  
**BP 214**  
**64002 PAU**  
**RCS PAU 390 382 679**

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 19 avril à 16 heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple adressée le 04/04/2023.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'assemblée élit Monsieur Bruno ALVAREZ en qualité de président de séance.

La Société BOURDALE DUFAU AUDIT ET CONSEILS,  
Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 655 actions en usufruit, 655 actions en nue-propriété et 52 actions en pleine propriété sur les 707 actions émises par la Société.

Le Président constate que plus de la moitié des associés sont présents et représentés, et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Il est rappelé que, conformément aux statuts, le nu-propiétaire a le droit de vote.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les pouvoirs des associés représentés
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

Le Président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

#### **UNIQUE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, de la pleine propriété de CINQUANTE (50) actions et de la nue-propiété des CINQ CENT CINQUANTE-DEUX (552) actions qu'il détient dans le capital de notre société, et agréée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président




Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

BFD

Société par actions simplifiée  
au capital de 21 210,00 euros  
Siège social : Route de l'aviation  
64000 PAU  
390 382 679 RCS PAU

FEUILLE DE PRESENCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 19 AVRIL 2023

| Associé<br>Nom, Prénoms, Adresse  | Nombre de titres en<br>pleine-propriété | Nombre de<br>titres en nue-<br>propriété | Nombre de titres<br>en usufruit | Nombre de<br>voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms,<br>Adresse)               | Signature  |
|---|---|--|---------------------------------|-------------------|--|--|
| Monsieur Bruno<br>ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisan<br>64000 PAU                   | 50                                      | 552                                      |                                 | 602               |  |   |
| JA<br>DIVERSIFICATION<br>Route de l'aviation<br>64000 PAU                       | 2                                       |  | 655                             | 2                 | M Jacques<br>DELARUE<br>3 chemin du Bois<br>64110 UZOS |   |
| Monsieur Stéphane<br>ALVAREZ<br>2 route de la Combe<br>74290 VEYRIER-DU-<br>LAC |   | 103                                      |                                 | 103               | M Bruno ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU   |  |

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 3 associés sont présents ou représentés, totalisant 707 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 707 voix.

A la présente sont annexés 2 pouvoirs.

Monsieur Bruno ALVAREZ



**BFD**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 21 210 euros**  
**Siège social : Route de l'Aviation**  
**BP 214**  
**64002 PAU**  
**RCS PAU 390 382 679**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023

**PROCURATION**

Nom (ou dénomination sociale) **JA DIVERSIFICATION**  
 Prénom (ou forme juridique) **Société par actions simplifiée**  
 Domicile (ou siège social) **route de l'Aviation 64000 PAU**  
 Représentée par **Monsieur Joachim ALVAREZ** agissant en qualité de représentant légal de ladite société usutruittier de 655 actions et propriétaire de 2 actions nominatives de la Société BFD ouvrant droit à 2 voix


Donne pouvoir, par la présente, à :  
**Monsieur Jacques DELARUE**  
 Demeurant à **UZOS (64110) 3 chemin du Bois**

Aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2023 à 16 heures, au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé

En conséquence, assister à cette assemblée ordinaire, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emettre la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à *C. Prats*  
 Le *5/04/23*  


**BFD**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 21 210 euros**  
**Siège social : Route de l'Aviation**  
**BP 214**  
**64002 PAU**  
**RCS PAU 390 382 679**

---

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023

### PROCURATION

Nom (ou dénomination sociale) ALVAREZ  
Prénom (ou forme juridique).Stéphane  
Domicile (ou siège social) 2 route de la Combe 74290 Veyrier-du-Lac  
nu-propriétaire de 103 actions nominatives de la Société BFD ouvrant droit à 103 voix

Donne pouvoir, par la présente, à :  
Monsieur Bruno ALVAREZ  
Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans

Aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2023 à 16 heures, au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé

En conséquence, assister à cette assemblée ordinaire, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Veyrier du Lac  
Le 04/04/2023

(le cas échéant, faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



**SA DES ANCIENS ETS LABESQUE ET CIE**  
**Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance**  
**au capital de 140 000 euros**  
**Siège social : Route de l'Aviation**  
**64000 PAU**  
**095 780 045 RCS PAU**

**PROCES-VERBAL**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

Le 19 avril 2023, à 15 heures 40, le Conseil de surveillance s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents :

Monsieur Stéphane ALVAREZ  
 Madame Isabelle ALVAREZ

En conséquence, AVAREZ Stéphane, Président du Conseil de surveillance constate que les membres du Conseil de surveillance présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil de surveillance est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

**AUTORISATION D'APPORTS DE TITRES, AGREMENT D'UN TIERS EN QUALITE DE NOUVEL ASSOCIE**

Le président expose au conseil ce qui suit :

Monsieur Bruno ALVAREZ envisage de faire apport de la pleine propriété d'UNE (1) action qu'il détient dans le capital de notre société à une société qui serait dénommée 2BF, société par actions simplifiée dont le siège social sera à PAU (64000) route de l'Aviation – Chez GROUPE ALVAREZ, au capital de 62 020 000,00 € divisé en 62 02 actions de 1 000,00 euros chacune et dont l'objet social sera :

- La prise de participation, l'acquisition de titres de participations dans toutes sociétés industrielles, commerciales, civiles, ou autres, françaises ou étrangères, la gestion de ces participations y compris cessions partielles ou totales, prestations de services de conseil, études ou autres liées directement ou indirectement aux participations détenues ou prévues et toutes opérations financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet,
- L'activité de promotion immobilière directement ou indirectement ou par le biais de prise de participation dans toutes sociétés ayant une activité de promotion immobilière,
- L'acquisition, l'administration, la cession, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
- Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente.
- L'animation et la coordination de sociétés,



- La participation active à la définition de leur stratégie et de leur direction, ainsi qu'à la conduite de leur politique,
  - La réalisation de prestations de direction, de services et de conseils principalement en matière administrative, financière, commerciale, communication et gestion des ressources humaines,
  - La gestion de son portefeuille de titres de participations,
  - Toutes prestations de services et de conseils,
  - La réalisation d'études de marchés, de toutes opérations de relations publiques, le recrutement et la formation du personnel ; le conseil de gestion et financier ;
  - Le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières,
  - Toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation.
  - Le tout par tous moyens, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de concession en location ou location-gérance de tous biens et autres droits, de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Cet apport serait évalué en pleine propriété à la somme de MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 €) pour la pleine propriété d'une action.

Puis il offre la parole aux membres du conseil de surveillance.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, la pleine propriété d'UNE (1) action qu'il détient dans le capital de notre société, et agréée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de Séance et un membre du Conseil de surveillance.

Le Président de Séance

Un membre du Conseil de surveillance




**LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 121 949 euros**  
**Siège social : Route de l'Aviation**  
**64000 PAU**  
**327 804 753 RCS PAU**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023**

Le 19 avril 2023, à 14 heures, les associés de la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 4 avril 2023.

Monsieur Bruno ALVAREZ préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société GROUPE SULLY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, ne participe pas à l'assemblée et est excusée.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence, permet de constater que les associés présents possèdent 7333 actions sur les 7.333 actions émises par la Société.

Le Président constate que plus de la moitié des associés sont présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

Le Président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

*BA*

## UNIQUE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, la pleine propriété de 2 actions qu'il détient dans le capital de notre société, et agréée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'A' with a horizontal line through it, followed by a long, sweeping flourish that extends to the right.

**LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS**

Société par actions simplifiée




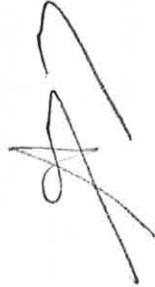
au capital de 1 121 949 euros


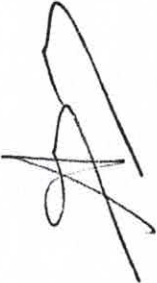
Siège social : Route de l'Aviation

64000 PAU

327 804 753 RCS PAU

**FEUILLE DE PRESENCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023**

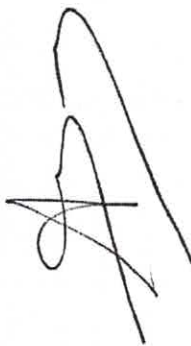
| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et<br>Adresse)                            | Nombre<br>d'actions<br>en<br>pleine propriété | Nombre<br>de<br>voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et Adresse)                        | Signature   |
|---|---|----------------------|--|---|
| <b>Monsieur Bruno ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU              | 2   | 2                    |  |    |
| <b>Madame Isabelle ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU             | 1   | 1                    | <i>M. Bruno ALVAREZ<br/>17 rue Henri Faisans<br/>64000 PAU</i> |    |
| <b>Monsieur Joachim ALVAREZ</b><br>6 avenue de la Molle<br>40130 CAPBRETON      | 1   | 1                    | M. Jacques DELARUE<br>3 chemin du Bois<br>64110 UZOS           |   |
| <b>Monsieur Stéphane ALVAREZ</b><br>2 route de la Combe<br>74290 Veyrier-du-Lac | 1   | 1                    | M. Bruno ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU          |  |

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et<br>Adresse)  | Nombre<br>d'actions<br>en<br>pleine propriété | Nombre<br>de<br>voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et Adresse) | Signature   |
|---|---|----------------------|---|---|
| Monsieur Jacques DELARUE<br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS                                      | 1   | 1                    |   |  |
| GROUPE ALVAREZ<br>représentée par Monsieur Bruno<br>ALVAREZ<br>Route de l'aviation<br>64000 PAU | 7 327   | 7 327                |   |  |

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 6 associés sont présents ou représentés, totalisant 7 333 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 7 333 voix sur un total de 7 333 actions composant le capital social pour 1 voix.

A la présente sont annexés 3 pouvoirs.

**Le Président de Séance**  
Monsieur Bruno ALVAREZ



**LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 121 949 euros**  
**Siège social : , Route de l'Aviation**  
**64000 PAU**  
**327 804 753 RCS PAU**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : Madame Isabelle ALVAREZ,  
Domicile : 17 rue Henri Faisans 64000 PAU  
Soussignée

|              |                        |
|--------------|------------------------|
| Propriétaire | de 1 action nominative |
|--------------|------------------------|

de la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

Monsieur Bruno ALVAREZ  
Demeurant 17 rue Henri Faisans 64000 PAU

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 14 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : PAU  
Le : 14/04/2023



**LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 1 121 949 euros  
 Siège social : , Route de l'Aviation  
 64000 PAU  
 327 804 753 RCS PAU

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : Monsieur Stéphane ALVAREZ,  
 Domicile : 2 route de la Combe 74290 Veyrier-du-Lac  
 Soussigné

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Propriétaire | de 1 actions nominatives |
|--------------|--------------------------|

de la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS, .

**Donne pouvoir, par la présente à :**

Bruno ALVAREZ  
 Demeurant 17 rue Henri Faisans 64000 PAU

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS qui sont convoqués pour 19 avril 2023 à 14 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

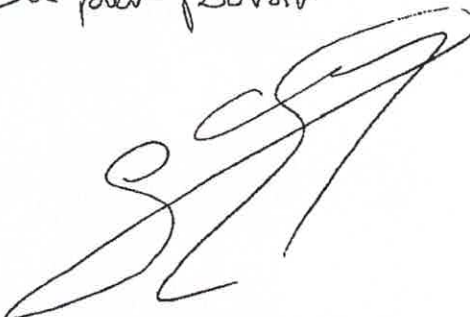
- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : *Veyrier du Lac*  
 Le : *04/04/2023*

*Don pour pouvoir*



**LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 121 949 euros  
Siège social : , Route de l'Aviation  
64000 PAU  
327 804 753 RCS PAU

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : Monsieur Joachim ALVAREZ,  
Domicile : 6 avenue de la Molle 40130 CAPPRETON  
Sousigné

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Propriétaire | de 1 actions nominatives |
|--------------|--------------------------|

de la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS, .

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

**Monsieur Jacques DELARUE**  
Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bois


aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS qui sont convoqués pour 19 avril 2023 à 14 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à : Capbreton  
Le : 5/04/23



**SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 530 480 euros**  
**Siège social : Route de Lourdes**  
**65310 ODOS**  
**395 362 312 RCS TARBES**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023**

Le 19 avril 2023, à 15 heures 20, les associés de la Société SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL se sont réunis en assemblée générale ordinaire, aux Etablissements LABESQUE à PAU (64000) route de l'Aviation, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 04/04/2023.

Monsieur Bruno ALVAREZ préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le GROUPE SULLY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absent et excusé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent  $\frac{2}{3}$  actions.

Le Président constate que plus de la moitié des associés sont présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

Le Président donne lecture de son rapport.

*BA*

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **UNIQUE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, de la pleine propriété de SOIXANTE (60) actions qu'il détient dans le capital de notre société, et agréée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

**Le Président de Séance**  
Bruno ALVAREZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the name 'Bruno Alvarez'.

**SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL**

Société par actions simplifiée




au capital de 530 480 euros

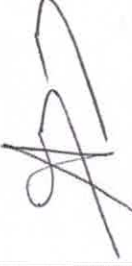
Siège social : Route de Lourdes

65310 ODOS

395 362 312 RCS TARBES

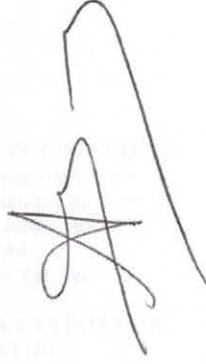
**FEUILLE DE PRESENCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 19 AVRIL 2023**

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)  | Nombre<br>d'actions<br>pleine<br>propriété | en | Nombre de voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et<br>Adresse)          | Signature   |
|--|--|----|----------------|---|---|
| <b>Monsieur Bruno ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU                                 | 60   |    | 60             |   |    |
| <b>Monsieur Joachim ALVAREZ</b><br>6 avenue de la Molle<br>40130 CAPBRETON                         | 40   |    | 40             | M Jacques DELARUE<br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS |   |
| <b>BFD représentée par Monsieur Joachim<br/>ALVAREZ</b><br>Route de l'Aviation BP 214<br>64002 PAU | 3 215                                      |    | 3 215          | M Jacques DELARUE<br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS |  |

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)   | Nombre<br>d'actions<br>pleine<br>propriété | en | Nombre de voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et<br>Adresse) | Signature   |
|---|--|----|----------------|--|---|
| <b>GROUPE ALVAREZ</b><br><b>représentée par M Bruno ALVAREZ</b><br>Route de l'aviation<br>64000 PAU | 175  |    | 175            |  |  |

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 4 associés sont présents ou représentés, totalisant 353 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 353 voix sur un total de 3 490 actions composant le capital social.  
A la présente sont annexés 2 pouvoirs.

**Le Président de Séance**  
Monsieur Bruno ALVAREZ



**SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL**

Société par actions simplifiée  
 au capital de 530 480 euros  
 Siège social : Route de Lourdes  
 65310 ODOS  
 395 362 312 RCS TARBES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION****Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : Monsieur Joachim ALVAREZ,  
 Domicile : 6 avenue de la Molle 40130 CAPBRETON  
 Soussigné

|              |                           |
|--------------|---------------------------|
| Propriétaire | de 40 actions nominatives |
|--------------|---------------------------|

de la Société SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL.

Donne pouvoir, par la présente, à :

Monsieur Jacques DELARUE  
 Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bois

aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 19 avril 2023, à 15 heures 10, aux Établissements LABESQUE à PAU (64000) route de l'Aviation, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emmener la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Capbreton  
 Le 17/04/23



**SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 530 480 euros  
Siège social : Route de Lourdes  
65310 ODOS  
395 362 312 RCS TARBES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Dénomination : BED  
Forme juridique : Société par actions simplifiée,  
Au capital de 21 210 euros,  
Siège social : , Route de l'Aviation BP 214 64002 PAU ,  
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 390 382 679 RCS PAU,  
Représentée par Monsieur Joachim ALVAREZ, en qualité de représentant légal de la Société BED  
Soussignée

|              |                              |
|--------------|------------------------------|
| Propriétaire | de 3 215 actions nominatives |
|--------------|------------------------------|

de la Société SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

**Monsieur Jacques DELARUE**  
Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bois

aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le 19 avril 2023, à 15 heures 20, aux Etablissements LABESQUE à PAU (64000) route de l'Aviation, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à *Le Jout*  
Le *17-4-23*  


**SUCCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 150 000 euros**  
**Siège social : 32800 CAMPAGNE D'ARMAGNAC**  
**32800 CAMPAGNE D'ARMAGNAC**  
**397 020 397 RCS Auch**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

Le 19 avril 2023, à 15 heures, les associés de la Société SUCCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS se sont réunis en assemblée générale ordinaire, aux Etablissements Labesque à PAU (64000) route de l'Aviation, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 4 avril 2023.

Monsieur Bruno ALVAREZ préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société GROUPE SULLY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, ne participe pas à l'assemblée et est excusée.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent 6 000 actions, sur les 6000 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant plus de la moitié des associés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

Le Président donne lecture de son rapport.

374

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

### UNIQUE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, la pleine propriété de 2 actions qu'il détient dans le capital de notre société, et agrée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.





De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.


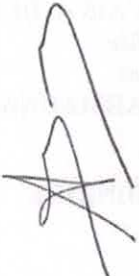

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.

SUCCESEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 150 000 euros  
 Siège social : 32800 CAMPAGNE D'ARMAGNAC  
 32800 CAMPAGNE D'ARMAGNAC  
 397 020 397 RCS Auch

FEUILLE DE PRESENCE  
 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)                           | Nombre d'actions<br>en<br>propriété | Nombre de voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et Adresse)               | Signature   |
|---|-------------------------------------|----------------|---|---|
| Monsieur Bruno ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU                 | 2                                   | 2              |   |    |
| Madame Isabelle ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU                | 1                                   | 1              | M. Bruno ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU |   |
| Monsieur Joachim Antonio ALVAREZ<br>6 avenue de la Molle<br>40130 CAPBRETON | 1                                   | 1              | M Jacques DELARUE<br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS   |  |
| Monsieur Stéphane ALVAREZ<br>2 route de la Combe<br>74290 Veyrier-du-Lac    | 1                                   | 1              | M Bruno ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU  |  |

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)  | Nombre d'actions<br>en<br>propriété | Nombre de voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et Adresse)              | Signature   |
|--|-------------------------------------|----------------|--|---|
| <b>Monsieur Jacques DELARUE</b><br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS  | 1                                   | 1              |  |  |
| <b>GROUPE ALVAREZ</b><br><br><b>représentée par M. Bruno ALVAREZ</b><br>Route de l'aviation<br>64000 PAU | 5 694                               | 5 694          |  |  |
| <b>HB représentée par Monsieur Henri BOUTES</b><br>42 Chemin du Haut Lieu<br>32000 AUCH                  | 300                                 | 300            | M Bruno ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU |  |

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 7 associés sont présents ou représentés, totalisant 6 000 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 6 000 voix sur un total de 6 000 actions composant le capital social.  
A la présente sont annexés 4 pouvoirs.

**Le Président de Séance**  
Monsieur Bruno ALVAREZ



**SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 150 000 euros  
 Siège social : 32800 CAMPAGNE D'ARMAGNAC  
 397 020 397 RCS Auch

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : ALVAREZ Isabelle  
 Domicile : 17 rue Henri Faisans  
 64000 PAU  
 Soussignée

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Propriétaire | de 1 actions nominatives |
|--------------|--------------------------|

de la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**  
**Monsieur Bruno ALVAREZ**  
**Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans**

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 15 heures aux Etablissements LABESQUE à PAU (64000) roue de l'Aviation, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à PAU  
 Le 14/04/23



**SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 150 000 euros  
 Siège social : 32800 CAMPAGNE D'ARMAGNAC  
 397 020 397 RCS Auch

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : ALVAREZ Joachim  
 Domicile : 6 avenue de la Molle  
 40130 CAPBRETON  
 Soussigné

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Propriétaire | de 1 actions nominatives |
|--------------|--------------------------|

de la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

**Monsieur Jacques DELARUE**  
 Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bois

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 15 heures aux Etablissements LABESQUE à PAU (64000) roue de l'Aviation, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Capbreton  
 Le 5/04/23



**SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 150 000 euros  
 Siège social : 32800 CAMPAGNE D'ARMAGNAC  
 397 020 397 RCS Auch

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : HB représentée par Monsieur Henri BOUTES  
 Domicile : 42 Chemin du Haut Lieu  
 32000 AUCH  
 Soussigné

|              |                                       |
|--------------|---------------------------------------|
| Propriétaire | de <del>300</del> actions nominatives |
|--------------|---------------------------------------|

de la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

*Bruno LABESQUE*

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 15 heures aux Etablissements LABESQUE à PAU (64000) route de l'Aviation, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à *Auch*

Le *5 avril 2023*

*[Signature]*

**SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 150 000 euros**  
**Siège social : 32800 CAMPAGNE D'ARMAGNAC**  
**397 020 397 RCS Auch**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : ALVAREZ Stéphane  
Domicile : 2 route de la Combe  
74290 Veyrier-du-Lac  
Soussigné

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Propriétaire | de 1 actions nominatives |
|--------------|--------------------------|

de la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

**Monsieur Bruno ALVAREZ**  
**Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans**

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 15 heures aux Etablissements LABESQUE à PAU (64000) rue de l'Aviation, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à *Veyrier du Lac*  
Le *04/04/2023*



**GARAGE MONPEYSSEN**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 208 000 euros**  
**Siège social : rue Henri Matisse, Z.I. d'Engachies**  
**32000 AUCH**  
**315 361 360 RCS Auch**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

Le 19 avril 2023, à 14 heures 40, les associés de la Société GARAGE MONPEYSSEN se sont réunis en assemblée générale ordinaire, aux Etablissements Labesque, à PAU (64000), Route de l'Aviation, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 4 avril 2023.

Monsieur Bruno ALVAREZ préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société BOURDALE DUFAU AUDIT ET CONSEILS, représentée par Monsieur Sandro D'OVIDIO, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente est excusée.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 8320 actions sur les 8320 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents ou représentés représentant plus de la moitié des associés, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

Le Président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

### **UNIQUE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, la pleine propriété de 2 actions qu'il détient dans le capital de notre société, et agréée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.





De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.


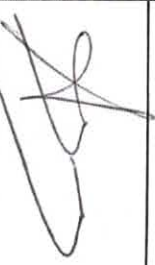

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke that loops back to the left.

GARAGE MONPEYSSEN  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 208 000 euros  
 Siège social : rue Henri Matisse, Z.I. d'Engachies  
 32000 AUCH  
 315 361 360 RCS Auch

FEUILLE DE PRESENCE  
 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)                               | Nombre d'actions en<br>pleine propriété | Nombre de voix | Mandatnaire<br>(Nom, Prénoms et<br>Adresse)           | Signature   |
|---|---|----------------|---|---|
| <b>Monsieur Bruno ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU              | 2                                       | 2              |   |  |
| <b>Madame Isabelle ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU             | 1                                       | 1              | M. Bruno Alvarez<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU |  |
| <b>Monsieur Joachim ALVAREZ</b><br>6 avenue de la Molle<br>40130 CAPBRETON      | 1                                       | 1              | M Jacques DELARUE<br>3 chemin du Bois<br>64110 UZOS   |  |
| <b>Monsieur Stéphane ALVAREZ</b><br>2 route de la Combe<br>74290 Veyrier-du-Lac | 1                                       | 1              | M Bruno ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU  |  |

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)  | Nombre d'actions en<br>pleine propriété | Nombre de voix | Mandatnaire<br>(Nom, Prénoms et<br>Adresse)          | Signature   |
|--|---|----------------|--|---|
| Monsieur Jacques DELARUE<br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS                                   | 1                                       | 1              |  |  |
| GROUPE ALVAREZ<br>représentée par Monsieur Bruno ALVAREZ<br>Route de l'aviation<br>64000 PAU | 7 903                                   | 7 903          |  |   |
| HB représentée par Monsieur Henri BOUTTES<br>42 Chemin du Haut Lieu<br>32000 AUCH            | 411                                     | 411            | M Bruno ALVAREZ<br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU |    |

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 7 associés sont présents ou représentés, totalisant 832 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 832 voix sur un total de 8 320 actions composant le capital social.

A la présente sont annexés 4 pouvoirs.

**Le Président de Séance**  
Monsieur Bruno ALVAREZ



**GARAGE MONPEYSSEN**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 208 000 euros**  
**Siège social : rue Henri Matisse, Z.I. d'Engachies**  
**32000 AUCH**  
**315 361 360 RCS Auch**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : Isabelle ALVAREZ  
 Domicile : 17 rue Henri Faisans  
 64000 PAU  
 Soussignée

|              |                        |
|--------------|------------------------|
| Propriétaire | de 1 action nominative |
|--------------|------------------------|

de la Société GARAGE MONPEYSSEN, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société GARAGE MONPEYSSEN.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

Monsieur Bruno ALVAREZ  
 Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société GARAGE MONPEYSSEN qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 14 heures 40, aux Etablissements Labesque à PAU (64000) Route de l'aviation, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à PAU  
 Le 14/04/2023



prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à  
Le

**GARAGE MONPEYSSEN**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 208 000 euros  
Siège social : rue Henri Matisse, Z.I. d'Engarhies  
32000 AUCH  
315 361 360 RCS Auch

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**  
Nom et Prénom : Joachim ALVAREZ  
Domicile : 6 avenue de la Molle  
40130 CAPBRETON  
Soussigné

|              |                        |
|--------------|------------------------|
| Propriétaire | de 1 action nominative |
|--------------|------------------------|

de la Société GARAGE MONPEYSSEN, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société GARAGE MONPEYSSEN.

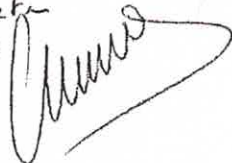
**Donne pouvoir, par la présente, à :**  
**Monsieur Jacques DELARUE**  
**Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bols**

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société GARAGE MONPEYSSEN qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 14 heures 40, aux Etablissements Labesque à PAU (64000) Route de l'aviation, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Émettre la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Capbreton  
Le 17/4/23 

**GARAGE MONPEYSSEN**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 208 000 euros  
 Siège social : rue Henri Matisse, Z.I. d'Engachies  
 32000 AUCH  
 315 361 360 RCS Auch

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : ALVAREZ Stéphane  
 Domicile : 2 route de la Combe  
 74290 Veyrier-du-Lac  
 Soussigné

|              |                        |
|--------------|------------------------|
| Propriétaire | de 1 action nominative |
|--------------|------------------------|

de la Société GARAGE MONPEYSSEN, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société GARAGE MONPEYSSEN.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

Monsieur Bruno ALVAREZ  
 Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société GARAGE MONPEYSSEN qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 14 heures 40, aux Etablissements Labesque à PAU (64000) Route de l'aviation, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

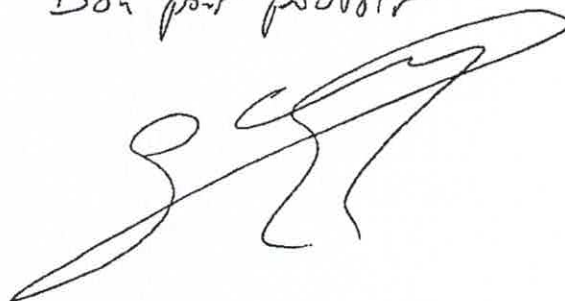
- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Veyrier du Lac  
 Le 04/04/2023

Bon pour pouvoir



GARAGE MONPEYSSSEN  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 208 000 euros  
 Siège social : rue Henri Matisse, Z.I. d'Engachies  
 32000 AUCH  
 315 361 360 RCS Auch

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023

PROCURATION

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : HB représentée par Monsieur Henri BOUTES  
 Domicile : 42 Chemin du Haut Lieu  
 32000 AUCH  
 Soussigné

|              |                            |
|--------------|----------------------------|
| Propriétaire | de 411 actions nominatives |
|--------------|----------------------------|

de la Société GARAGE MONPEYSSSEN, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société GARAGE MONPEYSSSEN.

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

Monsieur Bruno ALVAREZ  
 Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société GARAGE MONPEYSSSEN qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 14 heures 40, aux Etablissements Labesque à PAU (64000) Route de l'aviation, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Auch

Le

5 avril 2023



**STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : Route de l'Aviation**  
**64000 PAU**  
**403528235 RCS Pau**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

Le 19 avril 2023, à 14 heures 30, les associés de la Société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, Route de l'Aviation 64000 PAU, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 4 avril 2023.

Monsieur Bruno ALVAREZ préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le GROUPE SULLY, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 2500 actions sur les 2500 actions émises par la Société.

Le Président constate que plus de la moitié les associés étant présents et représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

Le Président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

*RBW*

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

#### **UNIQUE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, autorise Monsieur Bruno ALVAREZ à faire apport à la société 2BF, la pleine propriété de 10 actions qu'il détient dans le capital de notre société, et agrée ladite société en qualité de nouvelle associée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de Séance déclare la séance levée.





De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.


Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 100 000 euros  
 Siège social : Route de l'Aviation  
 64000 PAU  
 403528235 RCS Pau

**FEUILLE DE PRESENCE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 19 AVRIL 2023**

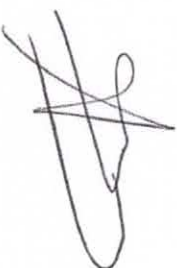
| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et<br>Adresse)                            | Nombre<br>d'actions<br>en<br>pleine propriété | Nombre<br>de<br>voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et<br>Adresse)                 | Signature   |
|---|---|----------------------|--|---|
| <b>Monsieur Bruno ALVAREZ</b><br>17 rue Henri Faisans<br>64000 PAU              | 10  | 10                   |  |  |
| <b>Monsieur Joachim ALVAREZ</b><br>6 avenue de la Molle<br>40130 CAPBRETON      | 5   | 5                    | M Jacques<br>DELARUE<br>3 Chemin du Bois<br>64110          |  |
| <b>Monsieur Stéphane ALVAREZ</b><br>2 route de la Combe<br>74290 Veyrier-du-Lac | 5   | 5                    | M Bruno<br>ALVAREZ<br>17 rue Henri<br>Faisans<br>64000 PAU |  |
| <b>Monsieur Jacques DELARUE</b><br>3 Chemin du Bois<br>64110 UZOS               | 5   | 5                    |  |  |

| Associé<br>(Nom, Prénoms/Dénomination et<br>Adresse)  | Nombre<br>d'actions<br>en<br>pleine propriété | Nombre<br>de<br>voix | Mandataire<br>(Nom, Prénoms et<br>Adresse) | Signature   |
|---|---|----------------------|--|---|
| <b>GROUPE ALVAREZ</b><br>représentée par M. Bruno<br><b>ALVAREZ</b><br>Route de l'aviation<br>64000 PAU | 2 475   | 2 475                |  |  |

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que  associés sont présents ou représentés, totalisant  actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées  voix sur un total de 2 500 actions composant le capital social.

A la présente sont annexés  pouvoirs.

**Le Président de Séance**  
ALVAREZ Bruno



**STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 100 000 euros  
 Siège social : Route de l'Aviation  
 64000 PAU  
 403528235 RCS Pau

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**  
 Nom et Prénom : Monsieur Joachim ALVAREZ,  
 Domicile : 6 avenue de la Molle 40130 CAPBRETON  
 Soussigné

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Propriétaire | de 5 actions nominatives |
|--------------|--------------------------|

de la Société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE, .

**Donne pouvoir, par la présente, à :**  
**Monsieur Jacques DELARUE**  
**Demeurant à UZOS (64110) 3 chemin du Bois**


aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 14 heures 20, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Capbreton  
 Le 5/4/23



**STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 100 000 euros  
 Siège social : Route de l'Aviation  
 64000 PAU  
 403528235 RCS Pau

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 DU 19 AVRIL 2023**

**PROCURATION**

**Identification du titulaire des titres :**

Nom et Prénom : Monsieur Stéphane ALVAREZ,  
 Domicile : 2 route de la Combe 74290 VEYRIER-DU-LAC  
 Soussigné

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Propriétaire | de 5 actions nominatives |
|--------------|--------------------------|

de la Société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE, ainsi qu'il résulte d'une inscription des titres à son compte tenu par la Société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE, .

**Donne pouvoir, par la présente, à :**

Monsieur Bruno ALVAREZ  
 Demeurant à PAU (64000) 17 rue Henri Faisans

aux fins de représenter le titulaire à l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE qui sont convoqués pour le 19 avril 2023 à 14 heures 20, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

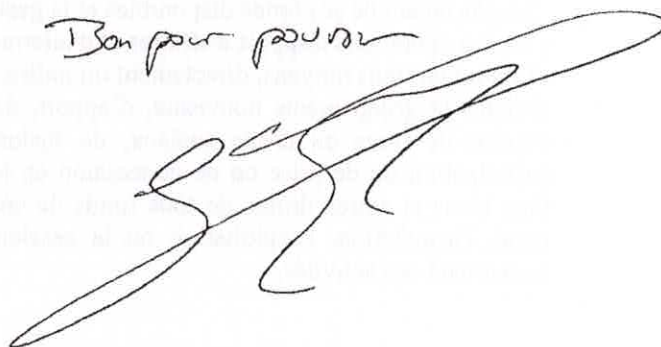
- Autorisation d'apports de titres, agrément d'un tiers en qualité de nouvel associé.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente.

Emarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Veyrier du Lac  
 Le 04/04/2023

Bon pour pouvoir





MATTEI & ASSOCIÉS

ATTESTATION

**JE SOUSSIGNE Me Anthony ROUY, Notaire à PAU,**

NOTAIRES

Jean-Paul Mattei  
Pierre Calaudi  
Sylvie Mendribil  
Benoît Mattei  
Geneviève Gueit-Dessus Mattei  
Sylvie Fantoni-Marquez  
Anthony Rouy  
Charlotte Labat-Gonot  
Nadège Tamos  
Sonia Martinerie  
Maxime Pontneau

Dépositaire de fonds versés en vue de la constitution d'une société par actions simplifiée sous la dénomination 2BF,

Ladite société devant avoir un capital de constitution de 62 020 000,00 euros divisé en 62 020 actions de 1 000,00 euros chacune, son siège social est à PAU (64000) Route de l'aviation, chez Groupe Alvarez.

Et a pour objet social en France et à l'étranger :

- La prise de participation, l'acquisition de titres de participations dans toutes sociétés industrielles, commerciales, civiles, ou autres, françaises ou étrangères, la gestion de ces participations y compris cessions partielles ou totales, prestations de services de conseil, études ou autres liées directement ou indirectement aux participations détenues ou prévues et toutes opérations financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet,
- L'activité de promotion immobilière directement ou indirectement ou par le biais de prise de participation dans toutes sociétés ayant une activité de promotion immobilière,
- L'acquisition, l'administration, la cession, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
- Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente.
- L'animation et la coordination de sociétés,
- La participation active à la définition de leur stratégie et de leur direction, ainsi qu'à la conduite de leur politique,
- La réalisation de prestations de direction, de services et de conseils principalement en matière administrative, financière, commerciale, communication et gestion des ressources humaines,
- La gestion de son portefeuille de titres de participations,
- Toutes prestations de services et de conseils,
- La réalisation d'études de marchés, de toutes opérations de relations publiques, le recrutement et la formation du personnel ; le conseil de gestion et financier ;
- Le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières,
- Toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation.
- Le tout par tous moyens, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de concession en location ou location-gérance de tous biens et autres droits, de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

SIÈGE SOCIAL

3 et 1 rue Louis Barthou  
BP716 64007 PAU CEDEX  
Parking réservé à la clientèle

Standard  
05 59 98 65 20  
mattei@notaires.fr

Service Droits des affaires  
05 59 98 65 23

ANNEXES

Ger  
30 chemin de Badie  
64530 GER  
05 59 81 92 06

Artix  
42 rue des Écureuils  
64170 ARTIX  
05 59 71 66 33

Mourenx  
2 Rue du Maréchal Leclerc  
64150 MOURENX  
05 59 71 56 56

mattei-associés.notaires.fr

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Constate :

Que les fonds provenant de la libération en numéraire des actions composant le capital social et correspondant à la totalité des apports en numéraire ont été déposés à un compte ouvert au nom de la société en formation et correspondent à un montant de CENT VINGT-QUATRE MILLE SIX CENTS EUROS (124 600,00 EUR)

Fait à PAU

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 15/05/2023

Maître Anthony ROUY



**LISTE DES ASSOCIES**  
**ET MONTANT DE LEURS APPORTS**

| <b>ASSOCIES</b>                     | <b>MONTANT<br/>DES APPORTS<br/>EN<br/>NUMERAIRE</b> | <b>MONTANT<br/>LIBERE</b> | <b>MONTANT<br/>DES<br/>APPORTS<br/>EN NATURE</b> | <b>NOMBRE<br/>D' ACTIONS<br/>TOTALE</b> |
|-------------------------------------|---|---------------------------|--|---|
| <b>Monsieur Bruno<br/>ALVAREZ</b>   | 600 EUROS   | 600 EUROS                 | 61.895.400<br>EUROS                              | 61.896                                  |
| <b>Monsieur Brice<br/>ALVAREZ</b>   | 62.000 EUROS  | 62.000 EUROS              | Néant  | 62                                      |
| <b>Monsieur Florian<br/>ALVAREZ</b> | 62.000 EUROS  | 62.000 EUROS              | Néant  | 62                                      |
| <b>TOTAL</b>                        | 124.600 EUROS                                       | 124.600 EUROS             | 61.895.400<br>EUROS                              | 62.020                                  |

## Liste des annexes :

- \* RAPPORT CAA
- \* PV AB LOCATION 19-04-2023
- \* PV CONSEIL SURVEILLANCE GROUPE ALVAREZ 19-04-2023
- \* PV BFD 19-04-2023
- \* PV CONSEIL SURVEILLANCE SA DES ANCIENS ETS LABEQUE ET CIE 19-04-2023
- \* PV LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS 19-04-2023
- \* PV SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL 19-04-2023
- \* PV SUCESSEUR GARAGE ARMAGNACAIS A.DUCOS 19-04-2023
- \* PV GARAGE MONPEYSSEN 19-04-2023
- \* PV NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE 09-04-2023
- \* ATTESTATION DEPOT FONDS - LISTE SOUSCRIPTEURS

SUIVENT LES SIGNATURES

POUR COPIE AUTHENTIQUE certifiée conforme à la minute par le  
notaire soussigné, délivrée sur 108 pages, sans renvoi ni mot nul.

